

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Objectif

La **Politique d'économie circulaire** d'ACCIONA établit le cadre de la mise en œuvre d'un modèle circulaire de gestion des ressources et des déchets de manière globale. Cette Politique définit les principes de responsabilité sociétale des entreprises qui guident l'identification, l'évaluation et la gestion des dépendances, des impacts, des risques et des opportunités liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire.

ACCIONA promeut la transition vers des modèles économiques circulaires qui dissocient la croissance économique de l'exploitation de ressources vierges et de la production de déchets. L'Organisation contribue à la conception et à la mise en œuvre de processus et de technologies qui préservent et maximisent la valeur des ressources, éliminent les déchets et la pollution, et favorisent la régénération des systèmes naturels.

Dans ce contexte, la Politique d'économie circulaire d'ACCIONA suit les principaux accords et conventions internationaux qui promeuvent les principes de l'économie circulaire, en contribuant aux engagements du Cadre mondial de Kunming-Montréal sur la biodiversité, du Pacte mondial des Nations Unies et à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Portée

Cette politique est accessible au public et s'applique à toutes les entreprises dans lesquelles ACCIONA détient une participation majoritaire, exerce un contrôle ou a une responsabilité de gestion, quelle que soit leur situation géographique, ainsi qu'aux administrateurs et aux professionnels de l'Organisation, quelle que soit leur fonction.

Dans les entreprises dans lesquelles ACCIONA a une participation et dont elle n'est pas responsable de la gestion, les représentants de l'Organisation au sein des organes de direction et de gestion seront chargés de promouvoir l'adoption de cette politique.

ACCIONA encourage, autant que son influence le permet, l'adoption des principes contenus dans cette politique par ses fournisseurs, entrepreneurs, collaborateurs, clients, communautés concernées et autres parties prenantes.

Les politiques d'entreprise sont destinées à être appliquées à toutes les sociétés du groupe. Cependant, elles ne s'appliqueront pas aux sociétés, juridictions et/ou situations où les politiques ou certaines de leurs dispositions sont incompatibles avec le cadre réglementaire local applicable.

Principes

La Politique d'économie circulaire repose sur les principes suivants :

- **Respect réglementaire** - ACCIONA respecte rigoureusement les réglementations environnementales en vigueur, tout en promouvant et en soutenant le développement de nouveaux cadres réglementaires et de normes internationales qui renforcent les modèles de développement plus durables.
- **Prévention des dommages** - ACCIONA s'engage à prévenir et à inverser les effets négatifs causés par la surexploitation des ressources naturelles, la gestion déficiente des déchets issus de ses activités et la pollution associée, même dans des lieux dépourvus de cadre réglementaire.
- **Approvisionnement et utilisation durables des ressources renouvelables** - ACCIONA promeut l'approvisionnement durable et l'utilisation de matériaux renouvelables dans toutes ses activités, en optimisant la consommation et en encourageant des pratiques responsables tout au long de sa chaîne de valeur.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Impact positif** - Consciente de la nécessité de réduire la dépendance à l'égard des matières premières vierges et d'accroître la circularité des ressources, ACCIONA défend un modèle qui dépasse l'atténuation des impacts négatifs. Cette approche intègre l'utilisation d'outils avancés tels que l'analyse du cycle de vie (ACV), l'éco-conception et la numérisation, permettant l'optimisation des ressources tout au long du cycle de vie des projets, dans le but de créer un impact positif que nous qualifions de régénératif.
- **Entretenir et réutiliser** - ACCIONA encourage l'exploitation responsable des ressources dans le but de prolonger la durée de vie utile grâce à des processus de maintenance prédictive et à la réutilisation dans des activités similaires. Dans la mesure du possible, la réparation et la remise en état des produits endommagés sont envisagées comme préalable au remplacement de toute installation ou équipement.
- **Partager et co-crée**r - ACCIONA promeut l'accroissement de la durée d'utilisation des produits au moyen de plateformes de partage et de modèles d'organisation industrielle où le produit ou sous-produit d'une organisation est la ressource d'une autre organisation, conformément aux principes du concept de « symbiose industrielle » et « Infrastructure as a Service ».
- **Redistribuer** - ACCIONA met en œuvre des actions visant à redistribuer les matériaux et les produits à la fois dans le cadre de ses activités et de celles de tiers, en maximisant l'exploitation des ressources secondaires et en promouvant l'approvisionnement durable dans sa chaîne de valeur.
- **Régénérer** - ACCIONA met en œuvre des actions de renaturalisation dans les environnements et les écosystèmes locaux où elle exerce ses activités, en promouvant la régénération du capital naturel.

Réexamen et approbation de la politique

La présente Politique fait l'objet d'une révision à intervalles d'au moins cinq ans, afin d'être en phase avec les objectifs stratégiques de l'Organisation et, en toute circonstance, afin de tenir compte des changements législatifs et réglementaires.

La **Politique d'économie circulaire** fait partie du « Livre blanc des politiques » d'ACCIONA, disponible sur le site web de l'entreprise et l'intranet de l'Organisation. Il est accessible dans les principales langues¹ des pays dans lesquels ACCIONA exerce ses activités, en vue de faciliter sa consultation par les principaux acteurs concernés.

Conseil d'administration
14 novembre 2024

¹ Espagnol, anglais, portugais, polonais et français